

Séance du 23 avril 2026

OBJET : FINANCES : Attribution d'une subvention à l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG)

Date de la convocation : 9 avril 2026

Président de séance : Antoine de MENTHON

Secrétaire de séance : Claudine FAUDOT

Nombre de membres titulaires en exercice : 30

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES : 8

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG
2. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG
3. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Evian-les-Bains, Vice-président du CDG
4. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG
5. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier
6. M. Didier EVERAERE, Maire-Adjoint de Charvonnex
7. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe les Gets
8. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy,

MEMBRE TITULAIRE, REPRESENTANT DU COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES : 1

1. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire Thonon Agglomération, Vice-Présidente du CDG

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANT DU COLLEGE SPECIFIQUE : 2

1. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente du SDIS 74
2. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74

MEMBRE SUPPLEANT, REPRESENTANT DU COLLEGE SPECIFIQUE : 1

1. M. Etienne ANDREYS, Maire-adjoint d'Annecy, représentant de M. François ASTORG

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : 6

1. Mme Chantal VANNON, Maire de Marnaz, ayant donné pouvoir à Mme Mireille MARTEL
2. Mme Marie-Pierre BERTHIER, Maire-adjointe de Nernier, ayant donné pouvoir à Mme Franca VIVIAND
3. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, ayant donné pouvoir à Mme Claudine FAUDOT
4. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2, ayant donné pouvoir à Mme GONZO-MASSOL
5. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret, ayant donné pouvoir à Mme Anne BLANC
6. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy, ayant donné pouvoir à M. Didier EVERAERE

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS : 12

1. M. Serge BEL, Maire de Messery
2. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de-Borne
3. Mme Charlotte DEMARCHI, Maire-adjointe de Chamonix-Mont-Blanc
4. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy
5. M. Emmanuel DESAIRE, Maire-adjoint de Groisy
6. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses
7. Mme Maryline BOUCHÉ, Maire-adjointe d'Annemasse
8. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes
9. M. Didier THEVENET, Maire de la Clusaz
10. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller communautaire CCPEVA
11. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny
12. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex

PERSONNES INVITEES :

- Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74
- M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74
- Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74
- Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départemental, excusée

2026-02-13- FINANCES – Attribution d'une subvention à l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG)

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Antoine de MENTHON, Président du CDG74, indique aux membres du Conseil d'Administration qu'il a été saisi d'une demande de subvention émanant de l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG). Monsieur le Président précise que l'Association œuvre activement à l'accompagnement des centres de gestion dans leur travail quotidien, via la réalisation et la mutualisation d'études et de projets, la mise à disposition de modèles et de conseils ou encore l'organisation de nombreuses journées d'information et de formations ouvertes à l'ensemble des personnels des centres de gestion. L'ANDCDG constitue un appui complémentaire et souvent préalable aux actions de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). Le CDG74 attribue une subvention annuelle depuis plusieurs années à l'ANDCDG, pour lui permettre de poursuivre ses actions au profit des directeurs et directeurs adjoints de centres de gestion, de leur personnel et de leurs établissements. Cette aide permet de réduire les frais de missions pris en charge par les centres de gestion dont les Directeurs sont impliqués dans le fonctionnement et les activités de l'ANDCDG. Il est donc proposé d'attribuer pour 2026 la subvention de 800 € au profit de l'ANDCDG.

Le Conseil d'Administration,

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Président d'attribuer à l'ANDCDG une subvention de fonctionnement de 800 €,

INSCRIT au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte du CDG74, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annecy,

Le 23 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Le Président du Centre de Gestion de la FPT,



Claudine FAUDOT

Antoine de MENTHON

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, 44 rue du Goléron, 74370 ANNECY, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble 38000.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application numérique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr pour le recours contentieux.

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le :
- La publication par voie électronique le :

QUORUM : 30/2 = **15**

Présents : 12

Représentés : 6

Votants : 18